

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUTS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Froulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Froulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Le Fort Jacques-Cartier et la première résidence des missionnaires Jésuites dans la Nouvelle-France.—Election des directeurs de la Presse associée de la Province de Québec.—Dans la vallée du Lac St-Jean.—Restons au pays.

Causerie Agricole : De l'élevage du cheval (Suite).—Le cheval suffolk-punch.—Le cheval canadien.—Choix des juments poulinières.

Sujets divers : Liste des prix accordés par la Société d'agriculture du comté de Témiscouata, à l'exhibition agricole qui a eu lieu à St-Eloi le 2 septembre dernier.—Se connaître d'abord et s'amender ensuite.—Calcaire, et de la facture et de l'usage de la chaux.—Nourriture des chevaux en hiver.

Choses et autres : Comment choisir une vache.—Précautions à prendre contre un cheval qui s'arme, c'est-à-dire qui se soustrait à l'action de la bride, du mors.

Recettes : Encre indélébile pour écrire des étiquettes des plantes sur le zing.—Pour conserver le cuir.

A nos abonnés retardataires.—A l'occasion du 24e anniversaire de la Gazette des Campagnes, numéro 1, 28 octobre dernier, nous disions qu'au-delà de \$3,000 nous étions dus pour abonnements, et nous invitons les retardataires à nous payer le plus tôt possible. Nous nous attendions à un bon mouvement de la part de ceux qui ont véritablement à cœur l'existence de notre journal; cependant nous n'avons reçu que dix-huit piastres depuis le 28 octobre. Le mois de novembre est le temps où les cultivateurs vendent leurs produits et c'est aussi le temps où ils payent leurs comptes chez les marchands. Dans ces règlements d'affaires, on doit aussi songer à la Gazette des Campagnes, en payer l'abonnement. Grand nombre de nos abonnés qui nous doivent chacun au-delà de \$10, nous ont demandé des délais; il y a de cela plus d'un an, et nous sommes encore à attendre. Qu'on y pense sérieusement, car ces délais ne peuvent être prolongés davantage.

A VENDRE.

Deux coqs Light Brahmas, chaque..... \$1.00
Cinq coqs Golden Hamburgs " 1.00
Un coq Wyandott..... 1.00

S'adresser à

HECTOR A. PROULX,

Ste Anne de la Pocatière P. Q.

REVUE DE LA SEMAINE

Le Fort Jacques-Cartier et la première résidence des missionnaires Jésuites dans la Nouvelle-France.—On sait que le Cercle Catholique de Québec a fait l'acquisition de la pointe de terre située au confluent des des rivières St Charles et Lairet, près Québec, où Jacques Cartier et ses hardis compagnons, passèrent l'hiver de 1535-36 et où, quatre-vingt-dix ans plus tard, les RR. PP. de Brébeuf, Masse et Lalemant firent construire la première résidence des missionnaires Jésuites sur la terre canadienne.

Le Cercle Catholique a résolu de faire ériger à cet endroit un double monument, et en a décidé de faire appel à tous les Canadiens Français, et même à nos amis d'outre-mer, afin de pouvoir réaliser cette idée d'une manière convenable et de donner au monument projeté un cachet de grandeur qui corresponde aux événements dont on veut perpétuer le souvenir.

Le projet actuellement à l'étude consistait à faire élever un *fic simile* de la croix que Cartier fit planter, le 3 mai 1536, trois jours avant son départ pour la France, sur l'emplacement de ce premier hivernement des blancs au *Pais de Canada*, avec l'écusson fleurdélié et l'inscription *Franciscus primus Dei gratia Francorum rex regnat*, tel que décrit dans la relation de l'illustre navigateur malouin. Cette croix, qui devrait être en fonte, serait fixée dans un socle monumental portant plusieurs inscriptions, entr'autres les noms des marins de la *Grande Hermine*, de la *Petite Hermine* et de l'*Emerillon*.

En outre, on élèverait, à côté de cette croix, un monument en pierre, un tumulus, sur lequel on ferait graver les noms des premiers missionnaires jésuites, *De Brébeuf, Masse et Ch. Lalemant*, et la date de fondation de la résidence de la rivière St Charles (1625).

Enfin, si la somme recueillie par le Comité littéraire et historique du Cercle Catholique dépassait la somme requise pour payer le terrain du "Fort Jacques-Cartier" et ce double monument, on emploierait